

CONSEIL MUNICIPAL

Bassin de natation couvert
Accès limité à partir du 22 septembre

Un bassin de natation flambant neuf! Malheureusement, au vu de la situation sanitaire actuelle et des mesures de protection à prendre, il restera fermé au public pour une durée indéterminée.

Après une belle saison estivale à la piscine en plein air, où tout a été mis en œuvre pour la protection des visiteurs, le Service bâtiments et infrastructures sportives se réjouissait d'accueillir les nageurs dans un écrin tout neuf dans le complexe des halles de gymnastique. Il doit malheureusement déchanter. Le bassin couvert rouvrira bien le 22 septembre prochain, mais il ne sera pas accessible au public jusqu'à nouvel avis.

Trop exigus, les lieux ne permettent en effet pas de mettre en place des flux séparés pour les usagers. Les contraintes imposées par les autorités sanitaires sont par ailleurs trop lourdes pour accueillir tout un chacun en toute sécurité. Il faudra attendre un assouplissement des mesures de protection pour espérer une ouverture normale des installations.

Indemnisation à certaines conditions

Selon des plages horaires dûment réservées, le bassin couvert sera toutefois accessible aux sociétés locataires et aux écoles. Les utilisatrices devront néanmoins remettre un plan de protection au service communal responsable. Quant aux mesures agréées, elles devront être scrupuleusement respectées.

Une indemnisation est prévue pour les adultes domiciliés à Saint-Imier, titulaires d'un pass-
sport acquis entre le 1^{er} octobre 2019 et le 10 septembre 2020. Sur présentation de l'abonnement et d'une pièce d'identité, ils pourront retirer un bon CIDE d'une valeur de 20 francs à la caisse municipale, Rue Agassiz 4, 2^{ème} étage.

On patine à nouveau à Saint-Imier

La Clientis Arena a rouvert ses portes cette semaine. Dans un premier temps, la glace sera à disposition des clubs uniquement. Le patinage public, lui, reprendra le jeudi 1^{er} octobre prochain.

Des mesures de précaution ont été prises pour faire face à la situation sanitaire liée au coronavirus. La Municipalité de Saint-Imier remercie les visiteurs de les respecter strictement. Elle souhaite une bonne saison à tous les hockeyeurs, patineurs, accompagnants et supporters.

Nonagénaire

Le 11 septembre dernier, le conseiller municipal Olivier Zimmermann et le chancelier Beat Grossenbacher se sont rendus à la Rue du Soleil 30 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Mme Lucienne Brin. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Clean-up day 2020 Pas moins de 165 élèves mobilisés



Après avoir ramassé l'équivalent d'une dizaine de sacs de déchets en tous genres, une partie des élèves de l'école secondaire pose en compagnie du conseiller municipal Marcel Gilomen dont le département est en charge du clean-up day.

Comme le veut la tradition, la Municipalité de Saint-Imier a organisé vendredi 11 septembre des activités à l'attention des écoles primaire et secondaire de la commune dans le cadre du clean-up day. L'objectif de cette journée consistait à sensibiliser les élèves à la problématique du littering et des déchets en général.

Covid-19 oblige, le programme a dû être allégé par rapport aux années précédentes. Les quelque 90 enfants de l'école primaire concernés par l'opération ont participé à une chasse au trésor dans les rues de Saint-Imier. De leur côté, 75 élèves de l'école secondaire, armés de pinces, gants et sacs, ont pris part à un vaste ramassage de déchets disséminés dans le domaine public.

Après avoir parcouru les rues de la bourgade, ils ont ramené une dizaine de sacs de détritrus en tous genres. «Ils ont ainsi pu s'apercevoir que des petits gestes individuels apparemment anodins prennent rapidement une ampleur plus importante lorsqu'ils sont répétés par un grand nombre de personnes qui donnent au final une mauvaise image de notre ville», commente Nicolas Vuilleumier, chef du Service urbanisme et mobilité.

(cm)

Saint-Imier, le 16 septembre 2020